

Clayes de l'info

Octobre 2022



Bulletin d'information de la commune de Clayes



clayes.fr

Le mot du Maire



Michel PÉAN

Conseiller municipal de 1983 à 1995, puis adjoint à Jean Claude GUINARD, Maire jusqu'en 2008, et Paulette RICHEUX, Maire jusqu'en 2014, Michel PÉAN a servi notre commune durant 31 ans.

Michel nous a quitté le 15 octobre dernier.

Il avait également en charge la présidence de la section PG CATM et était citoyen de la paix.

Je tenais, ici, à lui rendre hommage, pour son dévouement toutes ces années pour notre commune de Clayes.

Il était juste une belle personne.

J'adresse toute ma sympathie à son épouse Colette et je présente, au nom de l'équipe municipale, nos sincères condoléances à sa famille.



Je me demande parfois s'il est pertinent de revenir dans ce Clayes de l'info, sur les crises successives que nous traversons, la complexité du contexte géopolitique international, les différents effets induits par cette inflation galopante, le coût exponentiel de l'énergie que nous devons supporter les mois à venir....

Bref, je ne suis pas sûr que l'évocation de ces sujets soit propice à la sérénité.

En tout cas, comme la plupart des communes, nous naviguons à vue sur certaines de nos dépenses de fonctionnement. Il nous faudra donc composer et faire les choix raisonnables et profitables au plus grand nombre. Je rappelle que contrairement au budget investissement, nous ne pouvons recourir à l'emprunt pour notre budget de fonctionnement.

Il aura fallu une sacrée dose de pugnacité aux organisateurs des classes 2 pour réussir à réunir 112 personnes le samedi 24 septembre 2022.

Cette journée festive fut, me semble-t-il, appréciée par les participants représentant toutes les générations.

Trois semaines plus tard, nos aînés ont été mis à l'honneur à l'occasion de leur repas annuel. Quelques « covidés » durent malheureusement s'abstenir.

J'espère du fond du cœur que ces coutumes favorisant la convivialité, le lien social, perdureront sur notre commune...

Laurence GUÉGUEN, conseillère à Clayes depuis 2014, nous a quitté pour rejoindre la région nantaise pour des raisons professionnelles.

Elle s'est toujours rendue disponible le moment voulu pour répondre à ses obligations municipales.

Je la remercie naturellement pour son investissement et lui souhaite de s'épanouir dans ses nouvelles responsabilités.

Les utilisateurs des jardins partagés m'ont fait part de leur émotion suite à la disparition du fruit (et des légumes) de leur travail....

Les vestiaires du terrain de foot ont été vandalisés, j'imagine la déception des protagonistes....

Elle s'appelle Leni, elle est née le vendredi 21 octobre à 0h17 dans une voiture provenant de La Chapelle Chaussée, entre le secteur de la Touche et Bel-Air sur notre commune.

Elle pesait 3,1kg et mesurait 50 cm lorsqu'elle finit par arriver à la clinique La Sagesse, attendue de pieds fermes par deux sages femmes. Lisa, la maman, va bien, le papa adore notre commune.

Bonne lecture.

Philippe SICOT

Sommaire

Le mot du Maire	page 2
Conseil municipal	page 3
Vie de la commune	page 4
Vie associative	page 13
Qui habite à Clayes ?	page 16

Directeur de publication
Philippe SICOT, Maire

Commission communication
Responsable : Claude FOUILLET
Membres : Estelle BAURÈS
Solenne GUINARD
Nadine ROULLEAU

Crédit photos
Mairie de Clayes
Studio Mignot
Rémy Lemenicier

Délibérations

Vous trouverez ci-dessous les principales délibérations du conseil municipal. L'intégralité des comptes-rendus de séances est disponible sur notre site www.clayes.fr.

MODIFICATIONS D'EMPLOIS



Afin de remplacer Lou RENAULT, qui a été mutée à la commune de Montgermont depuis le 29 août 2022, le conseil municipal a décidé de créer un nouveau poste d'ATSEM à temps complet. Océane DURAND a pris ces fonctions le 1^{er} septembre 2022.

Le conseil municipal a également créé un poste d'agent administratif et d'accueil à temps complet, suite au départ d'Amanda ROLLAND. Carole CHAUSSEBLANCHE a pris ses fonctions le 1^{er} octobre 2022.



RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À ESPACE EMPLOI

Le conseil municipal a renouvelé son adhésion à l'association d'insertion Espace Emploi de Pacé. La cotisation de 0,20 € par habitant reste inchangée en 2022. Espace Emploi accompagne les demandeurs d'emplois du territoire et notamment la commune dans ses besoins de remplacements temporaires des agents absents.

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION RASED

Le conseil municipal a décidé de renouveler sa participation aux frais de fonctionnement du Réseau d'aide spécialisé aux enfants en difficultés (RASED) pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2024.

Le RASED est un dispositif ressource organisé au service de tous les élèves. Il contribue à l'égalité des chances pour le respect et la prise en compte des différences. Il a pour mission d'apporter une aide aux enfants en difficultés dans les écoles publiques d'un certain nombre de communes de la circonscription.

DÉPART LAURENCE GUÉGUEN



Laurence GUÉGUEN a quitté la commune et l'équipe municipale après 9 années de bons et loyaux services.

Nous lui souhaitons une prompte réussite dans sa nouvelle mission professionnelle.

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE LA MAIRIE

- Mardi 1^{er} novembre
- Vendredi 11 novembre

Agenda

- **Commémoration de l'Armistice**
Vendredi 11 novembre
11h, Place de l'Eglise
- **Troc aux plantes**
Dimanche 20 novembre
10h-12h, Parking de l'étang
- **Conférence Les Séniors au volant**
Jeudi 24 novembre
9h-17h, salle polyvalente
- **Concours de Belote**
Samedi 26 novembre
- **Marché de Noël**
Samedi 3 décembre
18h-22h
- **Vœux du maire**
Samedi 7 janvier 2023
11h, salle polyvalente
- **Opération Sapin Malin**
Samedi 7 janvier 2023
10h-12h, Parking de l'étang

Retour sur

- **La soirée des associations du vendredi 2 septembre**



- **Les Classes 2 du samedi 24 septembre**

Les Classes 2 ont été supervisées par René SANSON assisté par Gilbert BESNARD, Louan AUBIN, Lilian JAUNET, Pamela SANSON, Sophie SAUVÉE, avec l'aide de leur entourage.

92 adultes et 20 enfants de moins de 12 ans ont participé au repas confectionné par le traiteur « Aux délices de Brocéliande ». Pierrick VILBOUX et son personnel ont une nouvelle fois assuré une prestation appréciée par les convives.

La prestation musicale a été réalisée par le DJ Miguel.

Nos aînés présents se sont vu remettre des fleurs pour les dames et du vin pour les messieurs.
René SANSON.



Crédit photo : Studio Mignot

- **Le repas des aînés du jeudi 13 octobre**

Le jeudi 13 octobre, la mairie organisait le traditionnel repas des aînés, animée par Hervé RENIMEL, de l'association Carrément Swing, en duo avec Michel BOUGERIE.

Les 3 doyens et les 3 doyennes ont été récompensées :

- Angèle QUENOILLERE (92 ans) ; Marguerite BLOUTIN (88 ans) ; Monique CHERRUET (87 ans) ;
- Joseph JUIN, (88 ans) ; Jean RESCAN (87 ans) ; Gilbert TROTOUX (84 ans).



Le département reste classé en crise sécheresse

Les pluies de septembre et celles de début octobre n'y changent rien. Si la végétation a retrouvé quelques couleurs verdoyantes, l'état des ressources superficielles et souterraines restent toujours aussi inquiétant.

Le préfet, qui a présidé personnellement le comité de gestion des ressources en eau le lundi 3 octobre dernier, maintient le département en situation de crise.

Les pluies n'ont pour l'instant pas d'impact positif sur le remplissage des retenues d'eau destinées à l'alimentation en eau potable.

La pluviométrie normale d'un mois d'octobre est de 75mm de pluie or sur les dix premiers jours du mois, il est tombé moins de 2mm.

Les économies d'aujourd'hui sont donc essentielles pour éviter tout scénario de rupture d'alimentation en eau dans les prochains mois. La mobilisation de tous est obligatoire !

Vous devez d'abord respecter les interdictions suivantes fixées par la Préfecture :

- Interdiction de laver les façades ou les toitures.
- Interdiction de laver les voitures.
- Interdiction d'arroser les pelouses, mais possibilité d'arroser raisonnablement le potager.

Vous pouvez aussi suivre ces quelques recommandations, simples mais efficaces :

- Limiter le temps passé sous la douche à 3 à 5 min par jour
- Éteindre l'eau qui coule inutilement lors du brossage des dents, lavage des mains, rasage ou encore lors de la vaisselle et installer des mousseurs aux robinets de la maison.
- Faire tourner votre lave-linge et lave-vaisselle à plein.
- Pensez à la récupération d'eau de pluie pour les usages extérieurs : arrosage, nettoyage terrasse...

ATTENTION

Notre département est toujours classé en zone sécheresse.

Merci à tous pour votre solidarité.



PLAN CLIMAT de Rennes Métropole

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Avec l'aide d'écoTravo mes hivers sont moins chers.

Rozenn, 45 ans
Saint-Jacques-de-la-Lande

Le service public de la rénovation énergétique pour votre maison. Conseils gratuits, accompagnement et aides financières.
ecotravo.rennesmetropole.fr

avec France Rénov' METROPOLE Rennes

écoTravo
RENNES MÉTROPOLE
0 800 000 353*

*Numéro Vert - Appel gratuit

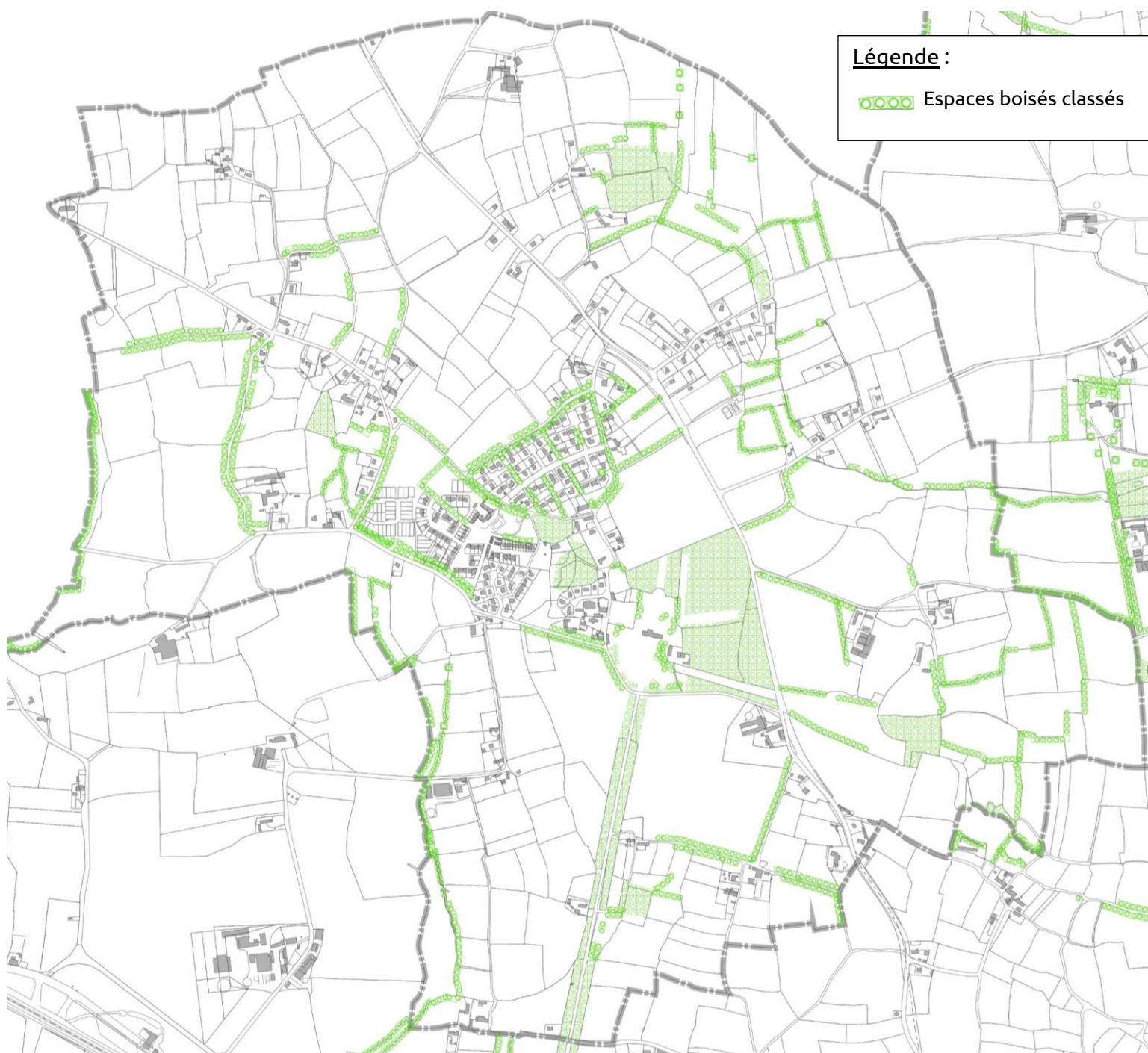
Les Espaces Boisés Classés

Afin de garantir la biodiversité, la santé ou l'esthétique de la commune, le plan local d'urbanisme intercommunal identifie des « Espaces Boisés Classés » (EBC) à conserver, à protéger ou à créer. Le plan de zonage est consultable en mairie.

Ce classement interdit tout changement d'affectation ou tout mode d'occupation du sol de nature à compromettre la conservation, la protection ou la création des boisements.

Dans un Espace Boisé Classé (EBC), les coupes et abattages d'arbres sont impérativement soumis à une procédure de demande d'autorisation en mairie.

L'exécution de déboisements ou de travaux illicites imposent une remise en état des lieux. À défaut, il y est pourvu par l'administration aux frais du propriétaire.



A Clayes pas de tailles radicales !

Notre commune bénéficie d'un patrimoine arboré reconnu riche en essences locales avec de nombreux arbres centenaires. Nous avons décidé de préserver ce patrimoine dont nous sommes légataire. Afin d'entretenir ce peuplement nous suivons les recommandations des professionnels et experts de l'arbre. Leur premier conseil est d'éviter les tailles radicales. Voici leurs préconisations.

La taille radicale en élagage : de quoi s'agit-il ?

La taille dite radicale, vigoureuse, drastique ou sévère, consiste à étêter un arbre ou à couper de très grosses branches. Dans certains cas, c'est la totalité des branches qui est supprimée, ne laissant que le tronc. La structure de l'arbre est donc radicalement modifiée.

Cependant, lorsque pour un élagage, les branches qui seront coupées dépassent 25 cm de diamètre, il vaut mieux envisager l'abattage. Généralement le diamètre des coupes ne devrait pas excéder 10 cm.

Exemples de tailles radicales :



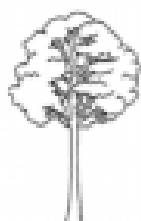
Les conséquences de la taille radicale d'un arbre

La taille radicale étant mutilante, ses conséquences sur l'arbre sont graves et nombreuses.

- *Infection et pourrissement des plaies de taille*

Quand la section de branche coupée est trop grosse, la cale de recouvrement, indice de cicatrisation, mettra plusieurs années à recouvrir entièrement la plaie. Ainsi, la surface mise à nu est exposée aux agents pathogènes, comme les champignons lignivores, les bactéries, les insectes...

Elle commence donc à pourrir et à se creuser en cavités dont le diamètre augmente de plus en plus chaque année. Au fur et à mesure qu'elles s'élargissent, c'est l'épaisseur du bois sain qui se réduit. Au fil des années, la résistance mécanique même de l'arbre est mise à rude épreuve et il peut un jour s'effondrer.



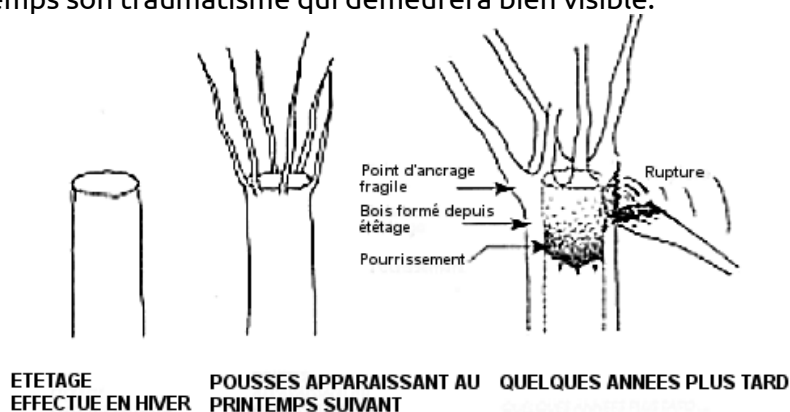
- *Diminution drastique des réserves et production des rejets*

Quand l'arbre est amputé, il perd une grande partie de ses réserves en sucre et amidon. Il se retrouve donc affaibli et très vulnérable aux attaques extérieures. Par ailleurs, il réagit naturellement à la privation de ses branches en développant au niveau des périphéries des endroits de coupe, de nouvelles branches.

Cette repousse anarchique est due à une perturbation de la circulation normale des hormones de croissance. Ces nouvelles branches quant à elles, n'étant pas bien ancrées sur une épaisseur de bois sain, ne résistent pas aux intempéries quand elles commencent à grossir.

Coûts supplémentaires d'entretien et perte d'esthétique

L'arbre taillé radicalement aura besoin de plus d'entretien et de surveillance. Il faudra finalement réaliser un abattage de manière anticipée. De plus, ainsi handicapé, l'arbre perd de sa prestance et de son architecture naturelle. Il portera longtemps son traumatisme qui demeurera bien visible.



Que retenir ? La taille radicale a de nombreuses conséquences plus ou moins désastreuses pour l'arbre, notamment quand il est déjà adulte. Elle est donc à éviter.

Solution

Les arboristes grimpeurs que nous sollicitons s'accordent sur des méthodes de taille qui limitent ces désagréments. Il s'agit de faire des tailles d'éclaircie ou de réduction légère sur tire sève, cela permet une saine cohabitation entre l'homme et l'arbre. Votre mairie s'engage à préserver son patrimoine arboré en ne pratiquant que des interventions raisonnées sur ses arbres.



Conduite Senior – Restez mobile !

L'association Prévention Routière propose aux séniors des séances de sensibilisation et de remise à niveau sur les risques routiers.

Elles sont animées par les bénévoles de l'association :

Jean-François BLOUIN, Guy LESPERT, Odile CASTEL, Gilles DOLEDEC



CONFERENCE-DÉBAT

Objectif : Permettre aux séniors de conduire le plus longtemps possible en toute sécurité et de conserver leur autonomie de déplacement.

Mise en œuvre : Présentation d'un module interactif comprenant notamment : les chiffres d'accidentalité, des analyses de cas d'accidents caractéristiques, des conseils pour faire face à certaines situations à risques (giratoires, insertions, carrefours dangereux...) des conseils pour adapter sa conduite à l'âge dans le domaine de la santé et des équipements des véhicules...

SIMULATEUR AUTO - 4 ROUES

Objectif : Pouvoir améliorer ses capacités à appréhender les situations d'urgence sur la route (temps de réaction, distances de freinage, distances de sécurité...).

Mise en œuvre : Entraînement individuel sur le simulateur (freinage imposé, distances de sécurité, situations et scénarios d'accidents...).

SIMULATEUR D'ALCOOLÉMIE – PARCOURS AVEC LUNETTES – KIT « DOSES-BAR / DOSES MAISON »

Objectif : Prendre conscience de l'impossibilité de la conduite automobile après avoir consommé de l'alcool. Connaître les mécanismes de l'imprégnation et de l'élimination de l'alcool. Combattre les idées reçues.

Mise en œuvre : exposé, utilisation d'un simulateur d'alcool, analyse des courbes d'absorption et d'élimination, quizz, simulation de consommation doses « bar » / doses « maison ».

CODE DE LA ROUTE

Objectif : rappel des règles du code de la route, analyse des situations facteurs d'accident.

Mise en œuvre : mise en situation type épreuves du code de la route du permis de conduire. Projection de 20 à 40 questions type QCM, commentaires et développement de l'intervenant, panneaux routiers.

CONSTAT AMIABLE

Objectif : Bien remplir un constat amiable pour une bonne appréciation des responsabilités par les Assureurs. Sensibiliser sur les principaux cas de responsabilité. Conseils de prévention associés aux différentes situations d'accident.

Mise en œuvre : projection d'un constat amiable avec commentaires sur les différentes rubriques regroupées par nature de responsabilité.

PRENEZ DATE

Les Séniors au Volant à Clayes

Conférence débat et ateliers avec simulateur de conduite

Jeudi 24 novembre 2022

de 9h à 17h, Salle polyvalente

Infos et inscription : 02 99 35 49 52

Repas sur inscription auprès de la mairie. Tarif : 13 €/personne.



Un nouveau service de conseiller numérique

Dans le cadre du dispositif gouvernemental France Relance, la commune de Clayes accueille les services de Jules GRANDVALET, conseiller numérique de la commune de Pacé, qui a pour mission d'accompagner les usagers dans leur appropriation des usages quotidiens du numérique.

Il vous accompagne pour découvrir ou perfectionner votre usage d'un ordinateur, d'un smartphone, d'une tablette ou d'Internet.

Des rendez-vous individuels d'une durée d'une heure, sur inscription auprès de la mairie, auront lieu à la médiathèque de Clayes :

- Jeudi 17 novembre : 9h30, 10h30 ou 11h30
- Jeudi 1^{er} décembre : 9h30, 10h30 ou 11h30
- Jeudi 15 décembre : 9h30, 10h30 ou 11h30

Les inscriptions se font auprès de la mairie : mairie@clayes.fr ou 02 99 61 20 30.

PRENEZ DATE

Réunion d'information à Clayes pour débiter un **Atelier Numérique** de 6 séances

Jeudi 26 janvier 2023
10h, salle des associations

Infos et inscription : 02 99 35 49 52



Clayes mieux desservie en bus

Avec l'arrivée de la ligne B du Métro, un million de kilomètres ont été redistribués au profit des lignes de bus métropolitaines.



Concrètement, qu'est ce qui change pour notre ligne 81 ?

- En semaine, un bus toutes les 20 minutes en heure de pointe matin et soir ;
- Davantage de bus du lundi au samedi grâce à l'ajout de départs ;
- Le dimanche, un itinéraire plus rapide, la ligne 81 ne desservant plus la commune de Saint-Gilles.

Opération Sapin Malin

Après les fêtes, venez broyer votre sapin !

Comme chaque année, un enclos sera installé sur le parking de l'étang pour le dépôt de votre sapin.

Les sapins seront broyés par un prestataire de Rennes Métropole le samedi 7 janvier 2023 de 10h à 12h.

Lors de l'opération, vous pourrez apporter votre sapin ainsi que des sacs pour repartir avec du broyat, idéal pour pailler vos parterres.

Ouvert à tous.

SENS CLAYES - RENNES		SENS RENNES CLAYES	
Départ Croix Simon		Départ Villejean Université	
Anciens horaires	Nouveaux horaires	Anciens horaires	Nouveaux horaires
6.49	6.50	6.25	6.40
7.10	7.11	7.15	7.00
7.20	7.26	7.47	7.20
8.02	7.46	8.20	7.40
8.37	8.07	8.50	8.00
9.10	8.31	12.15	8.20
9.40	8.51	13.25	8.40
12.57	9.10	14.35	9.40
14.10	9.30	15.25	10.55
15.20	10.30	16.00	12.15
16.13	11.40	16.37	13.20
16.55	12.57	17.20	14.30
17.26	14.05	17.55	15.40
18.10	15.15	18.35	16.15
18.45	16.25	19.10	16.50
19.20	17.00	19.43	17.15
19.55	17.26	20.15	17.35
20.24	17.46	20.45	17.55
20.54	18.05		18.15
	18.25		18.35
	18.45		18.55
	19.04		19.15
	19.29		19.55
	20.04		20.55
	20.33		



École

La rentrée scolaire s'est déroulée le 1^{er} septembre 2022. **110 enfants** sont répartis dans **5 classes**.

L'équipe enseignante reste identique à celle de l'année passée :

- Christine JASLET : **23 enfants** de PS-MS (ATSEM Sandrine ROUANET)
- Katell MARTIN : **20 enfants** de GS-CP (ATSEM Océane DURAND)
- Maël GARDEY-AREND : **21 enfants** de CP-CE1
- Soizic SAVARY : **22 enfants** de CE2-CM1
- Pierric DRAÏ : **24 enfants** de CM1-CM2

Cette année, le faible nombre d'enfants par classe ne peut que favoriser les conditions d'apprentissage.

Pour la rentrée, la classe de M. GARDEY-AREND a été équipée d'un nouveau tableau tactile et celle de Mme JASLET d'un autre équipement numérique vidéoprojeté. Du mobilier, des trottinettes et des vélos ont également été acquis.

Les services techniques de la commune ont installé les bâches photos réalisées l'année passée par l'école à différents endroits de la commune.



BON DE COMMANDE		Recevoir le rapatriement de stock, nous vous remercions à l'avance pour un produit d'exception et de valeur identique au supérieur, sur une base d'un achat de valeur identique, à valoir en boutique, à La Bonbonnière à Rennes																																																									
Nom de l'établissement :		A rendre DERNIER DELAI le : 10/11/2022																																																									
Ville :		<i>La Bonbonnière</i> • 15 Quai Lamerlaine - 35000 RENNES Tél : 02 99 79 42 83 www.la-bonbonniere-rennes.fr																																																									
Nom, prénom enseignant(e) :																																																											
Cliquez :																																																											
Nom, prénom élève :		MARCHÉ DE NOËL DE CLAYES LE 3 DÉCEMBRE DE 18H À 22H   CETTE ANNÉE ENCORE, L'APE ORGANISE LE MARCHÉ DE NOËL. AU PROGRAMME: EXPOSANTS, BUVETTE, RESTAURATION, ET.... LE PÈRE NOËL ! LES ENFANTS (ET LES ADULTES) POURRONT FAIRE LA TRADITIONNELLE PHOTO AVEC LE PÈRE NOËL. DE 18H À 20H.																																																									
Adresse :																																																											
CP / Ville :																																																											
Tél :																																																											
E-mail :																																																											
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; font-size: x-small;"> <thead> <tr> <th>N°</th> <th>Produit</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>SC01</td><td>Boules</td></tr> <tr><td>SC02</td><td>Boules</td></tr> <tr><td>SC03</td><td>Boules</td></tr> <tr><td>L001</td><td>Berlingots</td></tr> <tr><td>SC04</td><td>Boules cacaïées</td></tr> <tr><td>SC05</td><td>Coffrets</td></tr> <tr><td>SC06</td><td>Eau 75 cl</td></tr> <tr><td>PW01</td><td>Sapin 20 cm</td></tr> <tr><td>CL01</td><td>Tablette 100 g</td></tr> <tr><td>CL02</td><td>Tablette 100 g</td></tr> <tr><td>CL03</td><td>Tablette 100 g</td></tr> <tr><td>CL04</td><td>Coffret car...</td></tr> <tr><td>GU01</td><td>Bouteille</td></tr> <tr><td>GU02</td><td>Coffre 140</td></tr> <tr><td>GU03</td><td>Bouteille</td></tr> <tr><td>GU04</td><td>Bouteille</td></tr> <tr><td>GU05</td><td>Bouteille 100 g</td></tr> <tr><td>GU06</td><td>Bouteille 250 g</td></tr> <tr><td>GU07</td><td>Bouteille 100 g</td></tr> <tr><td>OI006</td><td>Bouteille 225 g</td></tr> <tr><td>SC07</td><td>Bouteille</td></tr> <tr><td>CL05</td><td>Tablette 100 g</td></tr> <tr><td>GU08</td><td>Coffret</td></tr> <tr><td>YS01</td><td>Pâte</td></tr> <tr><td>CR01</td><td>Bouteille de 140 cl</td></tr> <tr><td>CO01</td><td>Coffret Caramel</td></tr> <tr><td>TS01</td><td>Sapin 140 cm</td></tr> </tbody> </table>		N°	Produit	SC01	Boules	SC02	Boules	SC03	Boules	L001	Berlingots	SC04	Boules cacaïées	SC05	Coffrets	SC06	Eau 75 cl	PW01	Sapin 20 cm	CL01	Tablette 100 g	CL02	Tablette 100 g	CL03	Tablette 100 g	CL04	Coffret car...	GU01	Bouteille	GU02	Coffre 140	GU03	Bouteille	GU04	Bouteille	GU05	Bouteille 100 g	GU06	Bouteille 250 g	GU07	Bouteille 100 g	OI006	Bouteille 225 g	SC07	Bouteille	CL05	Tablette 100 g	GU08	Coffret	YS01	Pâte	CR01	Bouteille de 140 cl	CO01	Coffret Caramel	TS01	Sapin 140 cm	LES COMMANDES DE CHOCOLATS DE NOËL ET DE SAPINS SERONT À RETIRER UNIQUEMENT CE JOUR. CONTACT: VANESSA VILLOUP 06.80.55.15.20 MAIL: APECLAYES35@GMAIL.COM DATE LIMITE DE COMMANDE: LE 10 NOVEMBRE	
N°	Produit																																																										
SC01	Boules																																																										
SC02	Boules																																																										
SC03	Boules																																																										
L001	Berlingots																																																										
SC04	Boules cacaïées																																																										
SC05	Coffrets																																																										
SC06	Eau 75 cl																																																										
PW01	Sapin 20 cm																																																										
CL01	Tablette 100 g																																																										
CL02	Tablette 100 g																																																										
CL03	Tablette 100 g																																																										
CL04	Coffret car...																																																										
GU01	Bouteille																																																										
GU02	Coffre 140																																																										
GU03	Bouteille																																																										
GU04	Bouteille																																																										
GU05	Bouteille 100 g																																																										
GU06	Bouteille 250 g																																																										
GU07	Bouteille 100 g																																																										
OI006	Bouteille 225 g																																																										
SC07	Bouteille																																																										
CL05	Tablette 100 g																																																										
GU08	Coffret																																																										
YS01	Pâte																																																										
CR01	Bouteille de 140 cl																																																										
CO01	Coffret Caramel																																																										
TS01	Sapin 140 cm																																																										
Conditions spéciales :		BON DE COMMANDE SAPIN DE NOËL: - NORDMANN 100/125CM: 17,50€..... - NORDMANN 125/150CM: 19,50€..... - NORDMANN 150/175CM: 23,00€..... - NORDMANN 175/200CM: 27,00€..... - NORDMANN 200/250CM: 34,50€..... NOM: _____ PRIX: _____																																																									
Si conditions applicables :																																																											
A.:																																																											

FC Clayes

Le 10 juin 2022, l'assemblée générale a élu son nouveau bureau avec des adjoints en plus par rapport à l'année précédente :

- Président : Jean Jacques COTTAIS
- Vice-président : Thierry RESCAN
- Secrétaire : Maëlle RESCAN
- Secrétaire adjoint : Louan AUBIN
- Trésorière : Marie TANVET
- Trésorier adjoint : Kilian CERCEAU
- Membres du bureau :
Baptiste LEPAGE, Jordan BEAULAN, Magali THREARD, Mickaël LE BARS, Mickaël ROSTOLL, Gwenaël CHUINARD



La saison a repris depuis le vendredi 5 août pour les joueurs au club de Clayes sous la houlette du coach principal Thierry RESCAN.

Avant de reprendre le championnat dimanche 2 octobre, le FC Clayes s'est incliné 0-2 contre le CO Pacé et s'est également opposé contre l'Avenir Irodouër pour une victoire 1-2 en matchs amicaux.

Prochains matchs à domicile :

- Dimanche 13 novembre à 15h contre Gaël Muël US 2
- Dimanche 11 décembre à 15h contre Vezin AS 2

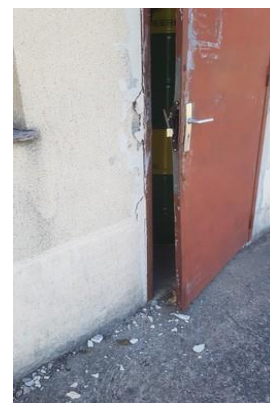
Le club victime de vandalisme

Le local a été vandalisé dans la nuit du vendredi 16 au samedi 17 septembre.

Les personnes à l'origine de cet acte ont tenté de rentrer par de nombreuses portes puis pénétré par la porte du local, où se trouve tout le matériel nécessaire pour les entraînements et jours de matchs, qui mène directement à la buvette où se trouvent toutes les boissons et confiseries qui ont disparu suite à leur passage.

Si les locaux appartiennent à la mairie, le mobilier et les marchandises sont la propriété du club.

C'est triste ! D'autant plus que le club vient tout juste de redémarrer sa deuxième saison. Il n'y avait jamais d'argent laissé au club mais désormais nous ne laisserons plus de stock pour la buvette ni de matériels dans les locaux.



Afin de suivre toute l'actualité du club :

- venez vous abonner au compte Facebook : fcclayes35 et Instagram : fc_clayes
- ou écrivez à l'adresse mail : contactfcclayes@gmail.com

Sports et Plaisirs

L'association Sports et Plaisirs a le plaisir de vous informer du recrutement d'une animatrice pour assurer le cours de gym fitness renforcement musculaire le jeudi soir à 19h15.

La reprise est envisagée pour le 10 novembre prochain.

Les personnes intéressées par cette activité peuvent contacter Isabelle JAUNET par mail à sportetplaisir.clayes@gmail.com ou au 06 18 80 65 20.



Les Valérianes : concert du 5 juillet à l'église de Clayes

Le 5 juillet dernier, Mathilde PAJOT au chant et François FONTES à la guitare classique, baroque et au théorbe, nous présentaient leur spectacle « Comme la cigale ».

Un voyage de l'époque baroque au XX^{ème} célébrant les liens entre nature, musique et poésie.

« Si nous sommes convaincus que l'art a un rôle clé à jouer dans la prise de conscience des enjeux de défense de la biodiversité, via l'émerveillement et l'engagement, nous souhaitons également parler du rôle des artistes dans la société, comme témoins précieux de leurs époques respectives et malgré tout des liens universels entre nature et musique ».

Mathilde PAJOT et François FONTES jouent en duo depuis 2016. Ils ont débuté leur travail commun lors de leurs études au Pôle supérieur Bretagne-Pays de la Loire à Rennes.

Merci à eux, l'église était comble et le public enchanté.

L'association les Valériennes.



Fournil de Clayes

Sandrine RICHARD, clayenne, vous accueille depuis la rentrée au comptoir du Fournil du Clayes.

Le Fournil fournit désormais le pain à notre cantine scolaire.

Horaires d'ouverture :

Lundi : fermé

Mardi au samedi : 7h-12h30 / 16h-19h

Dimanche : 7h-12h30



Permanences de la Direction générale des Finances publiques

Des questions sur votre avis d'impôt 2022 ?
Des agents des Finances publiques y répondent près de chez vous.

Permanences sans rendez-vous le jeudi 10 novembre matin à la maison France Service de Romillé.

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

Place de la mairie
35590 CLAYES
Tel : 02 99 61 20 30
mairie@clayes.fr
www.clayes.fr

Ouverture :

Mardi, jeudi et vendredi
De 14h à 18h
Mercredi de 9h à 12h30
Samedi de 9h à 12h

Médiathèque

Mercredi de 17h à 19h
Samedi de 10h30 à 12h30
Tel : 02 99 07 10 32
bibliotheque.clayes35@orange.fr

ECOLE DE CLAYES

Tel : 02 99 61 20 60
ecole.0350197z@ac-rennes.fr

CANTINE

Tel : 02 99 06 17 49

GARDERIE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
7h30-8h30 et 16h30-18h45
Tel : 07 88 94 83 78

CENTRE DE LOISIRS DES FRANCAS

Juliana VERMERSCH (dir. adj.)
Tel : 06 07 29 83 60
enfance.clayes@lesfrancas.bzh
www.parthenayclayesfrancas.com

Pour rester informé en temps réel
de l'actualité communale



PLATEFORME VOIRIE NORD-OUEST

Lundi au vendredi
8h30-11h45 et 13h30-16h30
Tel : 02 23 62 29 74
dve-pno@rennesmetropole.fr

PLATEFORME DE VÉGÉTAUX

Lundi 9h à 12h
Mercredi 14h à 17h
Vendredi 9h à 12h
Samedi 14h à 17h

Horaires
d'hiver

Qui habite à Clayes ?

Dans cette rubrique, nous souhaitons mettre l'accent sur Pierre et Françoise MÉNARD, des Clayens qui viennent de quitter la commune. Pendant de longues années, ils ont notamment facilité l'organisation des festivités à Clayes en mettant à disposition leurs matériels et terrains.

Arrivés sur la commune le 1^{er} avril 1990, il y avait à l'époque à peine 400 habitants à Clayes. Issus de formation Agricole, Pierre et Françoise avaient tous les deux le souhait de s'installer sur une exploitation. Sans ferme en héritage, ils ont repris en location la ferme de la Métairie (à l'entrée de Clayes). La ferme était encore à l'époque propriété du château de Clayes. Proche de Rennes, pour les études des enfants, et des parents de Pierre, agriculteurs sur Romillé, la situation est idéale pour eux.

Le couple s'installe dans une maison non habitable, avec déjà 2 enfants, et un troisième qui arrive le mois suivant leur installation ... des débuts rudimentaires « dans les premiers temps Pierre avait raccordé un tuyau à l'arrivée d'eau dans la laiterie pour pouvoir prendre une douche chaude... ». Ils s'attèlent alors à la tâche pour rendre tout cela habitable pour leur petite famille.

Les débuts à la ferme

Mais l'exploitation n'est pas en reste. Une petite quarantaine d'hectares, des bâtiments à rénover, un cheptel à refaire, car Pierre et Françoise ont des convictions et le choix du cheptel en fait partie, (des Normandes), mais ce n'est pas le seul...

En 1993 Françoise reprend la ferme de la Tour (une bonne quinzaine d'hectares jouxtant leur exploitation) et ils fondent une EARL entre époux.

« À l'époque on croisait encore Melle Anne, Mme LATTY la châtelaine, emmener ses petites vaches Bretonne Pie Noir avec sa Méhari jaune dans la Rabine ». Les anciens Clayens s'en souviennent sûrement.

Au début des années 2000, ils rachètent les bâtiments de la ferme et se lancent dans la mise aux normes de l'exploitation. Avec les architectes des Bâtiments de France, la tâche est rude, c'est un combat administratif dont ils viendront à bout.

En même temps la conversion en bio

Puis, tout naturellement, ils se lancent dans la conversion de leur exploitation en Bio. Pour eux c'est une évidence, « nourrir ses vaches à l'herbe sans maïs, c'est du bon sens ». À l'époque cela interroge la profession. C'est une période difficile, car la filière bio commence seulement à se structurer et les débouchés en lait ne sont pas encore organisés sur le secteur. Pendant 5 ans, ils ne vendront pas en bio par défaut de commercialisation par les laiteries. Ils envisagent même à un moment de transformer eux-mêmes leur production en fromage, Françoise suit alors une formation en fabrication artisanale. Mais il faut trouver des solutions rapidement et commencent à vendre des colis de viande à la ferme pour un complément de revenus. Finalement en 2008, la filière s'est développée et ils peuvent enfin valoriser leur production de lait bio.

La vie suit son cours à Clayes

En 2014, Pierre renoue avec sa passion pour le tennis de table, qu'il pratiquait plus jeune et intègre le club de Clayes, il y joue encore.

En 2008, Françoise répond à l'invite du conseil municipal en place avec Paulette RICHEUX (maire de 2008 à 2014) et devient conseillère municipale. Elle a un regard attentif sur le milieu agricole de la commune, mais aussi l'urbanisme, et les finances. Des liens s'y sont créés, elle se souvient du Breizh Tandem, une course bucolique de tandem, en équipe, organisée sur la commune en 2007 et 2008. La municipalité avait alors créé son équipe, un relais qui a permis de nouer des amitiés dans l'équipe, sans oublier « les conjoints qui nous soutenaient en nous ravitaillant de petites douceurs ».

À Clayes, elle pratique à l'art Floral, avec l'association « la Clayes des champs » et Françoise de préciser « encore un endroit de convivialité facilitateur pour rencontrer de nouvelles personnes ».

Et maintenant

En 2022, l'heure de la retraite a sonné pour Pierre, et pendant 2 ans, ils cherchent un successeur avec cette envie de transmettre ce qu'ils ont créé. « Cela n'a pas été facile, cela reste une petite exploitation mais cela a du sens dans un projet de vie » précisent-ils. Puis enfin, ils ont rencontré Jonathan, qui, comme ils le souhaitaient, va poursuivre la production en bio et donner une nouvelle vie à la Métairie. Son engagement leur plaît et ils sont sereins pour ce futur qui n'est plus le leur.

Françoise, plus jeune que Pierre va rechercher un travail pour poursuivre sa carrière.

Le 26 août 2022 ils ont quitté la ferme, « cela passe vite 32 ans ! », le lendemain Jonathan et sa compagne Nolwenn (ingénieure informatique) emménageaient.

Un moment émouvant pour la famille, les enfants de Pierre et Françoise ont eu un pincement au cœur et les 3 petits enfants ne pourront plus aller nourrir les veaux, mais Pierre a gardé un tracteur, « on pourra toujours faire un tour sur Bédée » où ils ont racheté une longère, mais il n'y a plus les 50 ha de balade.

Demain ils partent voir les enfants dans les Alpes, des vacances de 2 semaines qu'ils n'ont jamais pu prendre auparavant. Passionnés et occupés par leur exploitation pendant toutes ces années, ces « sacrés bosseurs » vont pouvoir maintenant profiter de ces moments.

